

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mercredi 18 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 Avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M GABRIELLI, Adjointes au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, MARCANGELI, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
Mme PASQUALAGGI	à	Mme LUCIANI
Mme PIMENOFF	à	M. MARY
M. BASTELICA	à	M. PANTALONI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	M. DIGIACOMI
Mme FERRI PISANI	à	M. GABRIELLI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

**Etaient absents :**

Mme DEBROAS, Mme POLI, M. BERNARDI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 Avril 2012

Délibération N°2012 / 95

**Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2011 – Port de Plaisance : Régie avec autonomie financière.**

**Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Conformément à l'instruction M4 qui régit ce budget, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2011 fait apparaître les résultats suivants :

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>
-------------------------------

**DEPENSES : 81 850.02 €**

**RECETTES : 75 726.38 €**

Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de **6 123.64 €**.

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>
-------------------------------

**DEPENSES : 714 700.29 €**

**RECETTES : 1 232 435.18 €**

Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de **517 734.89 €**.

Je vous propose donc :

- d'affecter au compte 1068 « Autres réserves » la somme de 6 123.64 € pour couvrir en totalité le déficit d'investissement constaté au compte administratif 2011.
- de reporter au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » le solde soit la somme de 511 611.25 €.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget annexe du Parking Diamant.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué  
et après en avoir délibéré**

Vu l'article L.1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 17 avril 2012.

Constatant que la comptabilité du budget annexe du parking du Diamant présente des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

**APPROUVE**

Par 34 voix pour

Et 4 voix contre (Mme Guerrini, M. Marcangeli, M. Sbraggia, M. Laudato)

**ARTICLE 1 :**

Le compte administratif 2011 du budget du parking du Diamant et le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal sont tous deux en concordance.

ARTICLE 2 :

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 517 734.89 € est affecté de la manière suivante :

- au compte 1068 « Autres réserves » la somme de 6 123.64 €.
- Au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » la somme de 511 611.25 €

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE DEPUTE MAIRE**

*Simon Renucci*  
**SIMON RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120418-2012\_95-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2012